

## Compte-rendu - Assemblée Générale Extraordinaire de la Ligue du 13 Février 2010 à Guingamp

L'assemblée générale annuelle de la Ligue de Bretagne des Echecs s'est déroulée, le samedi 13 février 2010 à Guingamp sous la présidence de Christian BLEUZEN, Président.

Etaient présents les membres du comité directeur, exceptés de Kévin TERRIEUX, Alain GLORY excusés et de Castel EFFLAM.

Sur les 44 clubs affiliés à la Fédération Française des Echecs, 25 étaient présents ou représentés.

L'ensemble des clubs représentent 96 voix, le décompte a fait apparaître 67 voix.

Mme Joanna POMIAN, Vice Présidente de la Fédération Française des Echecs avait répondu favorablement à l'invitation du Président de la Ligue de Bretagne des Echecs.

A l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire, la modification de l'article 11.3 des statuts.

Il y a :

11.3 Son siège social est fixé à Brest. Il peut être transféré dans tout autre lieu de cette commune par simple décision du comité directeur et dans une autre commune par délibération de l'assemblée générale.

Il faut:

11.3. Son siège social est fixé dans le département de l'Ille et Vilaine. Il peut être transféré dans tout autre lieu de ce département par simple décision du comité directeur et dans un autre département de la région Bretagne par délibération de l'assemblée générale.

L'assemblée générale extraordinaire a adopté à l'unanimité moins 2 voix cette disposition.

Christian BLEUZEN  
Président de la Ligue de Bretagne des Echecs